



Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

173^e Année – N° 193

PORT-AU-PRINCE

Lundi 12 Novembre 2018

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- Arrêté nommant le citoyen Joseph Frantz NICOLAS, Directeur Général du Fonds National de l'Éducation (FNE).

* * *

AVIS

- Extraits du Registre des Marques de Fabrique et de Commerce.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

**JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT**

Vu la Constitution, notamment ses articles 136 et 142 ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant Révision du Statut général de la Fonction publique ;

Vu la Loi du 17 août 2017 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de l'Éducation (FNE) ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Directeur Général du Fonds National de l'Éducation (FNE) ;

Sur le rapport du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ;

Et après délibération en Conseil des Ministres ;

ARRÊTE

Article 1^{er}- Le citoyen Joseph Frantz NICOLAS est nommé Directeur Général du Fonds National de l'Éducation (FNE).

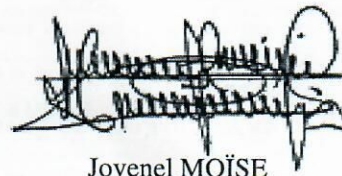
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent Arrêté sera publié et exécuté à la diligence du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 24 octobre 2018, An 215^e de l'Indépendance.

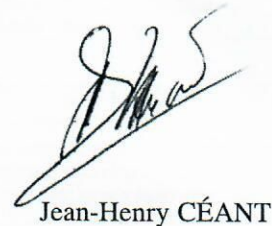
Par :

Le Président



Jovenel MOÏSE

Le Premier Ministre



Jean-Henry CÉANT

Le Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle



Pierre Josué Agénor CADET